

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE

Québec, le 26 juillet 2011. La Fondation de la faune du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et en partenariat avec Syngenta, est fière d'annoncer la poursuite du *Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* pour l'année 2012-2013.

Ce programme vise à soutenir des initiatives de protection et de mise en valeur des habitats fauniques dans de petits et moyens bassins versants agricoles. Pour y parvenir, le *Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* prône l'engagement des producteurs agricoles et la concertation des intervenants du milieu.

La formule renouvelée du programme comporte maintenant deux volets distincts, soit le volet principal et le volet « habitat particulier ». Le volet principal cible des projets situés dans des bassins versants pour lesquels une démarche collective de gestion intégrée est en cours. Les projets présentés dans le cadre de ce volet doivent assurer la cohabitation agriculture-faune et la protection ou la mise en valeur des habitats.

Le volet « habitat particulier » vise quant à lui à stimuler la mise sur pied de nouvelles approches par bassin versant. Ces dernières permettront de maximiser la portée des interventions fauniques en milieu agricole. À la différence du volet principal, celui-ci accepte que la démarche collective de gestion intégrée par bassin versant ne soit pas encore entamée, mais envisagée ou en cours d'implantation. Le volet « habitat particulier » appuie uniquement les projets d'aménagement qui rendent possible une augmentation significative de la richesse faunique et qui ciblent des habitats rares à l'échelle du bassin versant.

La date de dépôt des demandes d'aide financière est le 15 octobre 2011. La priorité sera accordée aux projets d'aménagement et de conservation volontaire, en second lieu aux projets de transfert de connaissances, et finalement des études d'avant-projet et d'évaluation des résultats fauniques.

« La mise sur pied d'un nouveau volet dédié à l'aménagement d'habitats particuliers est tout indiquée afin d'assurer la consolidation et l'optimisation des retombées fauniques de nos actions en milieu agricole », indique fièrement André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 près de 2 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Source :

M^{me} Geneviève Lacroix
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 139
genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M. Sébastien Rioux
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 122
sebastien.rioux@fondationdelafaune.qc.ca